

Abou Dharr, qu'Allah a agréé, rapporte

- 1 que des Compagnons du Prophète ﷺ dirent au Prophète ﷺ: "Ô Messager d'Allah, les **nantis** prennent toutes les rétributions. Ils prient comme nous prions, jeûnent comme nous jeûnons et font l'aumône du surplus de leur richesse".
- 2 Le Prophète ﷺ leur demanda: "Allah ne vous a-t-il pas donné de quoi faire l'aumône?"
- 3 Toute proclamation de la gloire et de la pureté d'Allah est une aumône, toute proclamation de la grandeur d'Allah est une aumône et toute proclamation de l'unicité d'Allah est une aumône.
- 4 Ordonner ce qui est convenable est également une aumône, défendre ce qui est blâmable est une aumône
- 5 et **les rapports intimes** de l'un d'entre vous sont une aumône".
- 6 Ils demandèrent: "Ô Messager d'Allah, l'un d'entre nous prend du plaisir et est rétribué pour cela?". Il répondit: "N'est-il pas vrai que lorsqu'il prend du plaisir de manière illicite cela lui est compté comme un péché? De même, lorsqu'il en prend de manière licite, il sera rétribué pour cela"⁽¹⁾.

1 Moslim (1006).

Les Versets

﴿Mais ils ne sont pas tous pareils. Il est, parmi les gens du Livre, une communauté droite qui, aux heures de la nuit, récite les versets d'Allah en se prosternant. Ils croient en Allah et au Jour dernier, ordonnent le convenable, interdisent le blâmable et concourent aux bonnes œuvres. Ceux-là sont parmi les gens de bien. Et quelque bien qu'ils fassent, il ne leur sera pas dénié. Car Allah connaît bien les pieux﴾ [Sourate Al-Imrane: 113-115].

﴿Nul grief sur les faibles, ni sur les malades, ni sur ceux qui ne trouvent pas de quoi dépenser (pour la cause d'Allah), s'ils sont sincères envers Allah et Son Messager. Pas de reproche contre les bienfaiteurs. Allah est Pardonneur et Miséricordieux. (Pas de reproche) non plus à ceux qui vinrent te trouver pour que tu leur fournisses une monture et à qui tu dis: "Je ne trouve pas de monture pour vous". Ils retournèrent les yeux débordants de larmes, tristes de ne pas trouver de quoi dépenser. Il n'y a de voie (de reproche), vraiment, que contre ceux qui demandent d'être dispensés, alors qu'ils sont riches. Il leur plaît de demeurer avec celles qui sont restées à l'arrière. Et Allah a scellé leurs cœurs et ils ne savent pas﴾ [Sourate At-Tawba: 91-93].

﴿Que ceux qui la convoitent entrent en compétition [pour l'acquérir]﴾ [Sourate Al-Moutaffi-fine: 26].

Le Narrateur

Il s'agit d'Abou Dharr Joundoub Ibn Jounada, ou selon certains Barir Ibn Joundoub, l'ascète et véridique ainsi que l'un des plus importants et méritoires Compagnons. Il adorait Allah avant l'envoi du Prophète ﷺ et il embrassa l'Islam à La Mecque au tout début de la prédication, étant ainsi le quatrième converti à l'Islam.

Il se rendit au Levant après la mort d'Abou Bakr et il vécut là-bas jusqu'à ce que 'Othmane devint calife. Il s'installa alors à Ar-Rabadha où il est mort en l'an 32 de l'Hégire. Ce fut 'Abd Allah Ibn Mas'oud qui dirigea sa prière mortuaire⁽¹⁾.

Résumé

Des Compagnons pauvres se plaignirent au Prophète ﷺ du fait que les riches avaient, grâce aux aumônes qu'ils pouvaient se permettre de faire, acquis un mérite et des degrés plus hauts que les leurs, et le Prophète ﷺ les informa qu'ils ont la possibilité d'accomplir des œuvres vertueuses qui leur permettent d'obtenir la même rétribution que leurs aumônes.

1 Voir sa fiche biographique dans Ma'rifatt As-Sahaba d'Abou Nou'aym (2/557), Al-Isti'ab Fi Ma'rifatt Al-As'hab d'Ibn 'Abd Al-Barr (1/252) et Ousd Al-Ghaba d'Ibn Al-Athir (1/211).



Compréhension (fiqh)

1 Des Compagnons pauvres se rendirent auprès du Prophète ﷺ pour se plaindre du fait que les riches possédant beaucoup de biens, avaient le monopôle des rétributions et des hauts degrés au Paradis, puisqu'ils ont en commun avec eux les adorations physiques comme la prière, le jeûne et le jihad et qu'ils sont les seuls à accomplir les adorations financières, comme les aumônes et les œuvres de bienfaisance.

Ce n'était pas de l'envie adressée à l'encontre des riches ni une opposition au destin d'Allah. Les Compagnons ne se sont rendus auprès du Prophète ﷺ qu'afin qu'il leur trouve des œuvres faisant mériter la même rétribution que les aumônes afin de pouvoir rivaliser en œuvres vertueuses avec les riches⁽¹⁾.

2 Le Prophète ﷺ les orienta alors vers les œuvres vertueuses qui remplacent les aumônes et fait mériter les mêmes rétributions qu'elles.

3 Il les informa ainsi que les évocations ont le même statut que les aumônes. La proclamation de la grandeur d'Allah, de la louange, de la gloire et de la pureté d'Allah ainsi que de l'unicité d'Allah sont des aumônes pour lesquelles le serviteur obtient une rétribution. En effet, le Prophète ﷺ dit dans un autre hadith: *«Ne voulez-vous pas que je vous informe de votre meilleure œuvre, celle que préfère votre Possesseur et qui élève le plus vos rangs, celle qui vaut mieux que de dépenser or et argent, celle qui est meilleure pour vous que d'affronter vos ennemis en frappant leurs cous pendant qu'eux-mêmes frappent les vôtres?»*. Ils répondirent: *«Si, ô Messager d'Allah»*. Il leur dit alors: *«L'évocation d'Allah – exalté soit-Il»*⁽²⁾.

4 De même, ordonner aux gens ce qui est convenable et les orienter vers le vrai, est une aumône. Leur défendre ce qui est blâmable est également une aumône. C'est même un des actes majeurs qui permettent de se rapprocher d'Allah, puisque Allah a distingué notre communauté par cette caractéristique. Il dit: *«Vous êtes la meilleure communauté, qu'on ait fait surgir pour les hommes. Vous ordonnez le convenable, interdisez le blâmable et croyez à Allah.»* [Sourate Al-Imrane: 110]. Par ailleurs, ordonner ce qui est convenable et défendre ce qui est blâmable est une obligation communautaire qui peut devenir individuelle, tandis que la proclamation de la gloire et de la pureté d'Allah, de la louange d'Allah et de l'unicité d'Allah sont des œuvres surérogatoires. Or il est connu que la rétribution pour une œuvre obligatoire est supérieure à celle d'une œuvre surérogatoire, en raison des paroles d'Allah dans un hadith quousi: *«Mon serviteur ne peut pas se rapprocher de Moi par quelque chose que j'aime plus, que ce que Je lui ai rendu obligatoire»*⁽³⁾⁽⁴⁾.

En outre, l'aumône non matérielle est de deux types: l'aumône dont le bénéfice se limite à son auteur, comme évoquer Allah et accomplir des œuvres surérogatoires, et l'aumône dont le bénéfice profite aussi à d'autres personnes que son auteur, comme ordonner ce qui est convenable et défendre ce qui est blâmable. Ce deuxième type inclut aussi la diffusion de la science, être utile aux musulmans et repousser d'eux ce qui est nuisible. Ce type d'aumône est meilleur que le premier type, car il profite à plus de gens.

L'aumône ne se résume pas aux œuvres vertueuses mentionnées. Au contraire, tout acte d'obéissance à Allah, accompli par le musulman est une aumône, conformément au hadith: *«Toute action convenable est une aumône»*⁽¹⁾.

5 Mieux encore, lorsqu'un homme a des rapports intimes avec son épouse, cela est compté comme une aumône lorsqu'il a l'intention par cela de se contenter lui-même et de contenter son épouse sur le plan charnel et de mener avec elle une vie commune convenable, ou bien d'avoir une progéniture vertueuse, ou en visant toute autre finalité vertueuse⁽²⁾.

6 Les Compagnons s'étonnèrent de cela. En effet, comment concevoir qu'un homme prenne du plaisir et qu'il soit rétribué pour cela? Il les informa alors que, de la même façon que l'être humain commet un péché en prenant du plaisir de manière illicite, il est rétribué lorsqu'il en prend de manière licite.



1 Voir le commentaire de Riyad As-Salihine d'Ibn 'Othaymine (2/161).

2 Ahmad (21702) et At-Tirmidhi (3377).

3 Al-Boukhari (6502).

4 Voir le commentaire du Sahih de Moslim par An-Nawawi (7/92).

1 Al-Boukhari (6021) et Moslim (1005).

2 Voir le commentaire du Sahih de Moslim par An-Nawawi (7/92).

- 1 (1) Les Compagnons s'efforçaient à rivaliser en bonnes œuvres et à désirer accomplir les mêmes actes d'obéissance que leurs frères. C'est cela la rivalité authentique à laquelle doit aspirer tout musulman.
- 2 (1) Que le musulman souhaite obtenir le même bien que son frère et que le bien obtenu par son frère soit béni est un sentiment recommandé lorsqu'il s'agit d'actes d'obéissance à Allah, car le Prophète ﷺ a dit: *"Il ne peut y avoir d'envie que dans deux choses: un homme à qui Allah a donné une richesse qu'il dépense comme il se doit et un homme à qui Allah a donné la sagesse qu'il enseigne et avec laquelle il juge"*.
- 3 (2) Une des expressions de la miséricorde et de l'équité d'Allah est qu'il donna aux pauvres la possibilité d'œuvrer et d'atteindre le rang des riches. Que chaque musulman s'empresse d'obéir à Allah en usant des moyens dont il dispose.
- 4 (3) Évoquer régulièrement Allah fait partie des meilleures manières d'être rétribué. Un homme dit au Prophète ﷺ: *"Ô Messager d'Allah, les lois de l'Islam sont devenues nombreuses pour moi, informe-moi de quelque chose auquel je dois m'accrocher"*. Le Prophète ﷺ répondit: *"Garde constamment ta langue humide par l'évocation d'Allah"*⁽¹⁾.
- 5 (3) Les gens ne prennent pas de plaisir plus grand qu'en évoquant Allah. En effet, il n'existe pas d'œuvre plus légère, ni procurant plus de plaisir, de joie et de réjouissance au cœur, que l'évocation d'Allah⁽²⁾.
- 6 (4) Préoccupe-toi d'ordonner ce qui est convenable et de défendre ce qui est blâmable, car cette mission est une faveur qu'Allah a accordée à l'élite de Ses créatures. Il fit l'éloge de la communauté qui s'en charge et la qualifia de meilleure des communautés pour cette raison.
- 7 (4) Ordonner ce qui est convenable inclut tous les actes d'obéissance qui bénéficient à d'autres personnes en plus de leurs auteurs, comme enseigner le Coran et les sciences utiles, faire des dons aux gens et éloigner d'eux ce qui est nuisible.
- 8 (5) C'est grâce à l'intention vertueuse que l'être humain est rétribué pour ses actes d'obéissance. Profite donc de cet enseignement dans tous les aspects de ta vie. Mange en ayant l'intention de prendre des forces pour accomplir des actes d'obéissance, dors en ayant l'intention de prendre du repos pour poursuivre tes adorations, prends du bon temps avec les membres de ta famille et tes enfants avec l'intention de leur donner leurs droits et de vivre avec eux de manière convenable, révise avec l'intention d'acquérir une science utile aux musulmans et travaille en ayant l'intention de faire progresser les musulmans. Aie la même attitude lorsque tu accomplis toute action permise afin de la

transformer en acte d'obéissance pour lequel tu seras rétribué. Mo'adh Ibn Jabal a dit: *"Je mets en dépôt auprès d'Allah la rétribution pour mon sommeil tout comme je le fais pour mon éveil"*⁽¹⁾.

- 9 (6) Une des plus grandes manifestations de la générosité d'Allah est qu'Il rétribue le musulman pour toutes ses actions permises s'il s'abstient de commettre des actes de désobéissance. Ainsi, Il rétribue le musulman pour le fait de manger de la nourriture licite parce qu'il a délaissé la nourriture illicite, pour avoir pris du plaisir de manière licite et s'être abstenu d'en avoir pris de manière illicite, et pour avoir gagné des revenus licites et avoir refusé les revenus illicites.
- 10 (6) On déduit de ce hadith qu'il est permis de solliciter à celui qui émet une fatwa, des détails qui ne paraissent pas clairs au sujet de la preuve étayant le jugement qu'il donne, si on sait que celui qui émet la fatwa ne déteste pas qu'on lui pose des questions et que la question posée est exempte d'impolitesse⁽²⁾.

Un poète a dit:

Évoque Allah, ô toi qui recherches la rétribution et qui désires le bien, le mérite et la bonté.

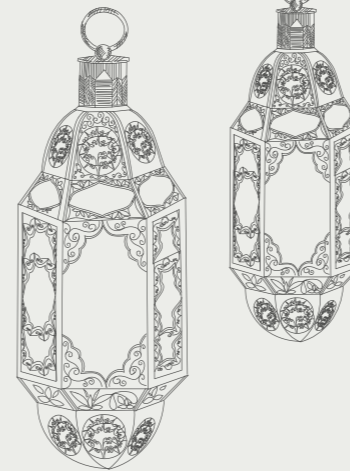
Évoque Allah et tu recevras tout ce que tu désires et tous les motifs d'angoisse et les maux te seront évités.

Celui qui évoque le Tout Miséricordieux est tel celui qui s'assoit en Sa compagnie et celui qui évoque Allah, Allah le rétribuera en l'évoquant à son tour.

Celui qui refuse d'évoquer Allah, alors il héberge Satan à l'intérieur de sa poitrine,

Et celui qui oublie son Seigneur alors son Seigneur l'oubliera, et quoi de plus immense que cette perte!

Satan s'empare de lui et lui fait oublier l'évocation de celui qui l'a fait exister.



1 Ahmad (18167), Ibn Maja (3793) et At-Tirmidhi (3375).

2 Voir Al-Wabil As-Sayyib Mine Al-Kalam at-Tayyib d'Ibn Al-Qayyim (p.81).

1 Al-Boukhari (4341) et Moslim (1733).

2 Voir le commentaire du Sahih de Moslim par An-Nawawi (7/93).